Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260429-02_20260427-DE

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de l'Ile de Bréhat

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à neuf heures et zéro minute, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-7, L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :	**Olivier CARRÉ, maire** **Emmanuelle DAIGRE, première adjointe** **Patrick PICARD, deuxième adjoint** **Marion REGLER, troisième adjointe** **Juliette PRIGENT, conseillère** **Dominique SICHER, conseiller** **Virginie GOMBAULT, conseillère** **Charlie DELAMARE, conseiller** **Stéphane ANDRÉ, conseiller** **Antoine TARTAULT, conseiller**
Était représenté :	**Philippe GOBYN, conseiller, donne procuration à Dominique SICHER, conseiller**
Secrétaire de séance :	**Marion REGLER**

2. APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025 – BUDGET PRINCIPAL – BUDGET ORDURES MENAGERES ET DECHETS – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, le maire s'étant retiré, sous la présidence de Patrick PICARD, 2e adjoint,

Conformément à l'ordonnance du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique pour les collectivités territoriales,

Le budget principal, le budget annexe Ordures ménagères et déchets et le budget annexe Eau

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260429-02_20260427-DE

et assainissement de l'exercice 2025 pour lesquels les comptes financiers uniques sont soumis par le président de la séance, se sont exécutés du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section de fonctionnement et de la section d'investissement,

Du document comptable relatif au budget principal se dégagent les résultats suivants :

Fonctionnement			
Dépenses	Résultat d'exploitation reporté N-1	Recettes	Résultat d'exploitation reporté N-1
1 873 828,80 €	-	2 218 060,22 €	3 032,86 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section de fonctionnement : + 347 264,28 €			
Investissement			
Dépenses	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1	Recettes	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1
853 793,46 €	-	1 118 600,50 €	94 831,27 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 936 000 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section d'investissement : + 359 635,31 €			

Du document comptable relatif au budget annexe Ordures ménagères et déchets se dégagent les résultats suivants :

Fonctionnement			
Dépenses	Résultat d'exploitation reporté N-1	Recettes	Résultat d'exploitation reporté N-1
538 493,38 €	30 053,76 €	566 010,60 €	-
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section de fonctionnement : - 2 536,54 €			
Investissement			
Dépenses	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1	Recettes	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1
333 380,99 €	-	278 949,71 €	523 546,20 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 470 000 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section d'investissement : + 469 114,92 €			

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260429-02_20260427-DE

et assainissement de l'exercice 2025 pour lesquels les comptes financiers uniques sont soumis par le président de la séance, se sont exécutés du 1er janvier au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section de fonctionnement et de la section d'investissement,

Du document comptable relatif au budget principal se dégagent les résultats suivants :

Fonctionnement			
Dépenses	Résultat d'exploitation reporté N-1	Recettes	Résultat d'exploitation reporté N-1
1 873 828,80 €	-	2 218 060,22 €	3 032,86 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section de fonctionnement : + 347 264,28 €			
Investissement			
Dépenses	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1	Recettes	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1
853 793,46 €	-	1 118 600,50 €	94 831,27 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 936 000 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section d'investissement : + 359 635,31 €			

Du document comptable relatif au budget annexe Ordures ménagères et déchets se dégagent les résultats suivants :

Fonctionnement			
Dépenses	Résultat d'exploitation reporté N-1	Recettes	Résultat d'exploitation reporté N-1
538 493,38 €	30 053,76 €	566 010,60 €	-
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section de fonctionnement : - 2 536,54 €			
Investissement			
Dépenses	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1	Recettes	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1
333 380,99 €	-	278 949,71 €	523 546,20 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 470 000 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section d'investissement : + 469 114,92 €			

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200166-20260429-02_20260427-DE

Du document comptable relatif au budget annexe Eau et assainissement collectif se dégagent les résultats suivants :

Fonctionnement			
Dépenses	Résultat d'exploitation reporté N-1	Recettes	Résultat d'exploitation reporté N-1
218 645,37 €	-	209 722,71 €	1 340,78 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section de fonctionnement : - 7 581,88 €			
Investissement			
Dépenses	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1	Recettes	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté N-1
110 710,22 €	-	167 949,98 €	147 288,25 €
Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 204 000 €		Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 : 0 €	
Résultat de la section d'investissement : + 204 528,01 €			

Après présentation du budget principal, du budget annexe Ordures ménagères et déchets et du budget annexe Eau et assainissement de l'exercice 2025, le maire étant sorti au moment du vote, le conseil municipal peut délibérer sur les comptes financiers uniques.

Le conseil municipal, après avoir délibéré par huit (8) voix pour et deux (2) abstentions (Stéphane ANDRÉ et Antoine TARTAULT), décide de :

- **DONNER** les actes de la présentation faite des comptes financiers uniques lesquels peuvent résulter comme indiqués ci-dessus,
- **CONSTATER**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **CONSTATER** la sincérité des restes à réaliser au 31 décembre 2025,
- **ARRÊTER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **APPROUVER** les comptes financiers uniques du budget principal et des budgets annexes pour l''exercice 2025.

A ILE DE BREHAT, le 27 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Marion REGLER

Le maire,
Olivier CARRÉ

MAIRIE-ILE DE BREHAT (Côtes-d'Armor)